

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



13 SEPTEMBRE 2022

N° 3

SOMMAIRE

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**



- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Challenge de la Sportivité,
- Information licences,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2022-2023
- Sanction en retard (saison 2021-2022)
- Calendrier Semaines 38 - 39 & 40
- Nouveau terrain

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 12 Septembre 2022.

Présents : Marcel MARTINS et René SILHOL

PENSE-BETE

① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

① www.fsgt31.fr,

② Football à 11,

③ Actualités,

④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

🔊 **Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :**

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **38 €**

Soit un total de **23 € par équipe**, ou **46 €** s'il y a deux arbitres.

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date**. Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre 2022**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

📣 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

Ce challenge est reconduit, dans les mêmes conditions que la saison dernière.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC CANTOU'LOUSAIN	19/09 (35)				31/10
ASC CNES	19/09 (21)				31/10
USEMA COLOMIERS	19/09 (27)				31/10
ATHLETICO TOLOSA	19/09 (25)				31/10

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

Rappel : les clubs représentés par un arbitre ne doivent pas déposer leur licence c'est la commission qui s'en charge, mais il devront en régler le montant lors du dépôt du 1^{er} lot licences.

RELIQUAT DE SANCTIONS POUR LA SAISON 2022/2023

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Rappelez-vous que pour que le joueur puisse continuer à purger sa suspension, **il doit être licencié dès le début de la saison .**

(En cas de doute, contacter **Marcel MARTINS** à la commission)

SANCTION EN RETARD (SAISON 2021-2022)

Rencontre DYNAMO FC / USEMA COLOMIERS du 01/06/22 - Excellence - Journée 18 retour :

Suite à la réception du rapport des 2 joueurs, lecture de ceux-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §L - a et b**), décide :

Pour "**COUPS RECIPROQUES : LE PROVOCATEUR**"

- EXCLUSION -

OSORIO MARTINEZ Jhon Carlos, licence n°920559, (DYNAMO FC)

- **Huit (8) matchs de suspension ferme, y compris l'automatique, à purger à compter du 19/09/2022.**

BENCHIK Mehdi, licence n°910856, (USEMA COLOMIERS)

- **Six (6) matchs de suspension ferme, y compris l'automatique, à purger à compter du 19/09/2022.**

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne
(voir plan de repérage en fin de bulletin)

SEMAINE 38 DU 19/09/2022 AU 23/09/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 1 :

SAINT ALBAN	PASPORT	St Alban Faure Hb	Lu 19/09	20h30
FORZA VIOLA FC	AJ SAINT EXUPERY	Stadium n°4 Synth	Je 22/09	20h15
FC POTO	ASFP LUSITANOS	Lardenne Synthé	Ve 23/09	20h00
<u>Exempt</u> : FC CANTOU'LOUSAIN				

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 1 :

SB SPORT FC	INTERNAT FC	La Ramée St	Lu 19/09	19h45
ASCA	ASC CNES	Beaupuy Hb	Me 21/09	20h15
SHADOCKS DE SEILH	NEW TEAM	Seilh Synthé	Ve 23/09	20h45

Poule B - Tour 1 :

VIEILLES CANAILLES	RCLSP	Sordelo St	Je 22/09	19h45
ATHLETICO TOLOSA A	FC BALEC	Lardenne Synthé	Me 21/09	19h45
<u>Exempt</u> : TOLOSA DUCKS				

Poule C -Tour 1 :

ASEAT	DYNAMO FC	Sordelo St	Me 21/09	19h45
TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA B	M.Cerdan St	Lu 19/09	19h45

Exempt : GRINTA US**Poule D - Tour 1 :**

USEMA COLOMIERS	AS DRT	Capitany Synthé	Me 21/09	20h00
US AERO FOOT	AS MATRA	Argoulets St	Je 22/09	19h45

Exempt : IO TEAM**Poule E - Tour 1 :**

MECAPROTEC FC	O.TOULOUSE	Muret Auriol Synthé	Lu 19/09	20h00
ALTRAN FOOT	MISTRAL PL	Blagn. Baradels Sy.	Je 22/09	20h45

Exempt :

SOPRA STERIA FOOT

SEMAINE 39 DU 26/09/2022 AU 30/09/2022**Division : Excellence - Journée 1 aller**

FC POTO	PASPORT	Lardenne Synthé	Ve 30/09	20H00
AJ SAINT EXUPERY	ATHLETICO TOLOSA B	Lardenne Synthé	Me 28/09	19h45
ASC CNES	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 26/09	20h00
USEMA COLOMIERS	FC CANTOU'LOUSAIN	Capitany Synthé	Me 28/09	20h00

Exempt : ASEAT**Division : Promotion Excellence - Journée 1 aller**

ATHLETICO TOLOSA A	AGATE FC	Sordelo St	Me 28/09	19h45
DYNAMO FC	O. TOULOUSE	Barran Hb	Ve 30/09	19h45
SHADOCKS DE SEILH	FORZA VIOLA FC	Seilh Synthé	Ve 30/09	20h45
ALTRAN FOOT	TOULOUSE	Blagnac Baradels Syn	Je 29/09	20h45

Exempt : US AERO FOOT**Division : Honneur - Journée 1 aller**

MISTRAL P.L	NIMBA OT	Sordelo St	Ve 30/09	19h45
FC BALEC	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 26/09	20h30
AS MATRA	GRINTA US	La Ramée St	Lu 26/09	19h45
ASFP LUSITANOS	IO TEAM	Castelginest Hb	Lu 26/09	20h30

Exempt : TOLOSA DUCKS**Division : Promotion- Journée 1 aller**

ASCA	SB SPORT FC	Beaupuy Hb	Me 28/09	20h15
VIEILLES CANAILLES	SOPRA STERIA FOOT	Argoulets St	Je 29/09	19h45
AS EVOTEC	RCLSP	Roques Hb	Lu 26/09	20h30
AS DRT	NEW TEAM	Sordelo St	Je 29/09	19h45

Exempt : INTERNAT FC

SEMAINE 40 DU 03/10/2022 AU 07/10/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 2 :

FC CANTOU'LOUSAIN	ASFP LUSITANOS	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 07/10	19h45
SAINT ALBAN	AJ SAINT EXUPERY	St Alban Faure Hb	Lu 03/10	20h30
FC POTO	FORZA VIOLA FC	Lardenne Synthé	Ve 07/10	20h00

Exempt : PASPORT

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 2 :

ASCA	NEW TEAM	Beaupuy Hb	Me 05/10	20h15
SB SPORT FC	SHADOCKS DE SEILH	M.Cerdan St	Lu 03/10	19h45
INTERNAT FC	ASC CNES	Argoulets St	Je 06/10	19h45

Poule B - Tour 2 :

RCLSP	ATHLETICO TOLOSA A	Roques Hb.	Lu 03/10	20h30
TOLOSA DUCKS	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 05/10	19h45

Exempt : FC BALEC

Poule C - Tour 2 :

DYNAMO FC	TOULOUSE SA	Sordelo St	Me 05/10	19h45
GRINTA US	ASEAT	Barran Hb	Ve 07/10	19h45

Exempt :
ATHLETICO TOLOSA B

Poule D - Tour 2 :

AS DRT	US AERO FOOT	La Ramée St	Lu 03/10	19h45
IO TEAM	USEMA COLOMIERS	A définir		

Exempt : AS MATRA

Poule E - Tour 2 :

O.TOULOUSE	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 06/10	20h45
SOPRA STERIA FOOT	MECAPROTEC FC	Sordelo St	Je 06/10	19h45

Exempt : MISTRAL PL

NOUVEAU TERRAIN

INFO : Nouveau Terrain Herbe utilisé par l'équipe du **FC CANTOU'LOUSAIN**

Adresse : 118 route de Narbonne 31400 TOULOUSE
Vestiaires rugby & foot UT3 Paul Sabatier

